



APPEL A CANDIDATURE
CHARGE(E) DE MISSION OISEAUX MARINS
dans le cadre du projet éolien « Provence Grand Large »

Catégorie : Catégorie A (cadre)

Classement du poste : A1

Nature de l'emploi : Emploi ouvert uniquement aux contractuels

Nature du contrat : CONTRAT DE PROJET 2,5 ans

Domaines / Métier : Environnement

Niveau d'études / Diplôme : Niveau 7 : Master / Diplômes équivalents

Statut du poste : Vacant

Résidence administrative : Marseille

Management : Non

Principaux interlocuteurs internes : agents des pôles et secteurs

Principaux interlocuteurs externes : réseau des Aires Marines Protégées, Groupement d'Intérêt Scientifique sur les Oiseaux marins (GISOM), initiative pour les Petites îles de Méditerranée (PIM), divers laboratoires d'études et de recherche dont le Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CNRS-CEFE)...

Télétravail possible : Oui

Temps plein : Oui

Date limite de candidature : 28/09/2025

Poste à pourvoir le : 01/12/2025

1. Descriptif de l'employeur

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le premier parc national périurbain en Europe à la fois terrestre et marin. Il est au cœur de la métropole urbaine d'Aix-Marseille Provence (2 millions d'habitants), ouverte sur la Méditerranée.

Le Parc national des Calanques s'étend sur les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat et La Penne sur Huveaune. Il se compose d'un cœur terrestre de 85 km² et d'un cœur marin de 435 km², ainsi que d'une aire d'adhésion de 26 km² et d'une aire marine adjacente de 980 km².

C'est le plus vaste parc national marin en France, se développant jusqu'à 12 miles au large, incluant non seulement des écosystèmes côtiers, mais aussi des canyons profonds, parmi les plus riches de Méditerranée occidentale.

Au cœur d'une vaste métropole urbaine, ce parc national se trouve dans une situation inédite, qui constitue un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels, et le développement durable des activités. Il est marqué par de fortes interactions entre la ville et la nature, sur l'espace terrestre et marin, entre le cœur et les territoires environnants : il se trouve au centre des enjeux de la gestion intégrée des zones côtières.

Il accueille près de 3 millions de visites par an. L'enjeu d'évoluer vers un accueil régulé et géré est majeur. Territoire de défis, le Parc national des Calanques appelle à inventer une nouvelle forme de relation entre la ville et la nature, et des modalités innovantes de coopération avec les collectivités, compétentes en matière d'aménagement du territoire, de mobilité...

Le Parc national des Calanques est géré par un Etablissement public national à caractère administratif (EPNA), placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique dont le budget général avoisine les 10 millions d'euros.

2. Descriptif du service

Le poste est basé au sein du pôle « Connaissance scientifique » du Parc national des Calanques.

Le Pôle « connaissance scientifique » est en charge de l'élaboration, l'animation et la mise en œuvre de la stratégie scientifique. Il assure le pilotage et le suivi des actions d'acquisition ou d'analyse de données scientifiques conduites sur le territoire et relatives au patrimoine naturel. Il contribue au pilotage des actions de gestion en faveur de la conservation de la biodiversité et à la valorisation en interne et en externe des actions qu'il pilote.

Son champ d'action concerne la biodiversité terrestre et marine ainsi que les activités de pêche maritime.

Le Pôle comporte une responsable et 5 chargés de mission en charge respectivement des sujets 'connaissance et gestion de la flore et habitats terrestres', 'connaissance et gestion de la faune terrestre', 'oiseaux marins', 'écologie marine', 'biodiversité marine et pêche'.

Le poste proposé vient renforcer la composante biodiversité terrestre du pôle.

3. Description du poste

Le Parc national a la particularité d'avoir sur son territoire des sites insulaires à fort enjeux de conservation avec les deux archipels de Riou et du Frioul regroupant une quinzaine d'îles et îlots sur Marseille, ainsi que l'île verte à La Ciotat sur sa frange orientale.

Des contrastes importants existent entre l'archipel du Frioul urbanisé et très visité, l'île Verte non urbanisée et très visitée, et l'archipel de Riou non habité et non visité.

Les 2 archipels du Frioul et de Riou se révèlent être des sites majeurs de reproduction des populations d'oiseaux marins côtiers et pélagiques en méditerranée française : Goéland leucophaea, Cormoran huppé de méditerranée, Puffins de Scopoli et yelkouan, Océanite tempête.

La protection de ces populations constitue une priorité d'action et de suivi pour l'établissement, inscrite parmi les objectifs à long terme dans la stratégie scientifique du Parc national et dans sa charte, avec une déclinaison d'actions dans les 2 plans de gestion élaborés sur les 2 archipels. Il s'agit également d'une priorité prévue dans le Docob de la ZPS « Iles Marseillaises-Cassidaigne » FR9312007.

Les populations d'oiseaux marins font l'objet de suivis réguliers et d'études scientifiques dont certains depuis les années 1980 : suivis de reproduction et estimation des effectifs nicheurs, évaluation d'impacts liés aux pratiques humaines, programme annuel de baguage des puffins, études de la transmission des polluants dans la chaîne alimentaire et des modifications des équilibres écosystémiques (modification de la flore et du sol). Des actions de gestion sont également menées en luttant contre les mammifères introduits sur les îles (Rat noir, chat haret et lapin de garenne).

Une partie de ces suivis long terme est assurée aujourd'hui par les équipes du Parc, en lien avec le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO). Ils font l'objet d'une réflexion croisée et d'échanges réguliers avec les autres acteurs de la conservation des oiseaux marins : réseau des Aires Marines Protégées, Groupement d'Intérêt Scientifique sur les Oiseaux marins (GISOM), initiative pour les Petites îles de Méditerranée (PIM), divers laboratoires d'études et de recherche dont le Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CNRS-CEFE).

Plusieurs programmes de recherche sont en cours, pour lesquels les colonies d'oiseaux marins du territoire du Parc national sont intégrées à ces investigations : programmes ORNIT-EOF, MIGRALION, DCSMM-PACOMM, etc. Les équipes du Parc national collaborent à ces travaux en assurant un accompagnement technique et logistique des chercheurs sur le terrain.

Un programme spécifique de renforcement de ces actions menées au profit des 2 espèces de Puffins et de l'Océanité tempête est en cours sur le territoire jusqu'en 2028 (durée 5 ans à compter de 2023), par la mise en œuvre des mesures ERCA (Eviter-Réduire-Compenser-Accompagner) liées à l'installation de trois éoliennes en mer dans le cadre du projet éolien au large du golfe de Fos – « Provence Grand Large ».

Les mesures de suivi et les actions de protection de ce programme sont intégrées dans les plans de gestion des deux archipels marseillais. Outre la poursuite des travaux menés sur les îles de Marseille, elles permettent d'évaluer, de compenser et d'accompagner les impacts estimés des trois éoliennes sur les populations d'oiseaux marins pélagiques qui se reproduisent sur les archipels.

Pour mener à bien ces travaux, le Parc national des Calanques renforce le pôle connaissance scientifique par le recrutement d'un.e chargé.e de mission 'oiseaux marins' pour une durée de 2 ans et demi.

PRINCIPALES MISSIONS DU POSTE

Le/la chargé.e de mission « oiseaux marins » aura pour mission générale d'animer et de piloter l'ensemble de l'activité portée par l'établissement sur la thématique des oiseaux marins côtiers et pélagiques, en étroite collaboration avec les secteurs « Littoral Ouest et Archipels » et « Littoral Est et Haute Mer ».

Ses domaines d'intervention et tâches à exécuter sont déclinés ci-après :

- Mise en œuvre des mesures ERCA du projet Provence Grand Large (PGL) :

Le chargé de mission assurera le pilotage et le suivi de l'ensemble des mesures ERCA du projet PGL engagées ou encore à engager sur le territoire du Parc national des Calanques : mesure de déprédation du chat et du rat sur les archipels (MC1), de limitation du dérangement lié aux activités humaines (MC3)

et des mesures d'accompagnement des suivis (MA8) en accord avec l'arrêté préfectoral de 2019 et l'arrêté préfectoral complémentaire du 28 octobre 2021 autorisant le projet.

Il sera en charge de l'organisation des différentes campagnes d'intervention et de la passation des commandes externes associées.

Désigné en tant que référent auprès des équipes du projet PGL, il assurera le lien permanent avec celui-ci et s'assurera des différents engagements pris dans la convention associée, en termes de restitution sur la bonne réalisation des mesures et évaluation de leur efficacité (production des rapports ou autres documents exigés). Il participera également pour l'établissement du Parc national à tous les comités de suivis mis en place en lien avec les équipes de PGL.

- Pilotage des suivis annuels et pluriannuels en lien avec les équipes de terrain du Parc national

Le chargé de mission assurera la programmation et la planification annuelle des suivis des colonies de reproduction d'oiseaux marins, en lien avec les secteurs concernés « Littoral Ouest et Archipels », et « Littoral Est et Haute Mer » : prioritairement, suivis de reproduction des colonies de Puffins de Scopoli, Puffins yelkouan et d'Océanites tempêtes.

Il participera directement à leurs réalisations, avec les autres personnels mobilisés.

Il pilotera et contribuera au travail de traitement, d'analyse et d'interprétation des données, leur mise en forme et leur diffusion en communication interne comme externe.

Il contribuera à l'amélioration et au déploiement de nouveaux protocoles, outils de suivis et de saisie/traitement des données en lien avec le Service Informatique.

- Suivi de l'activité de recherche sur les oiseaux marins

Le chargé de mission assurera la veille scientifique sur l'ensemble des problématiques de recherche et de gestion concernant les oiseaux marins.

Il assurera, en tant qu'interlocuteur privilégié, le lien permanent avec les laboratoires de recherche mobilisés sur le territoire du Parc national pour le partage d'informations et l'accompagnement technique/logistique assurés par les équipes de terrain (transferts en bateau, maintenance des appareillages ou appui à la mise en œuvre des protocoles, etc.).

Il participera aux comités de suivis, groupes de travail et autres réunions sur l'organisation ou la restitution des travaux de recherche et en assurera la communication en interne auprès des personnels du Parc national et de son Conseil Scientifique.

Dans le cadre des plans de gestion des deux archipels, il collaborera aux missions liées aux enjeux et aux actions de suivi et de protection des populations d'oiseaux marins, que cela soit la mise en œuvre d'actions ou l'actualisation des plans de gestion (participer aux réflexions sur les mesures à entreprendre pour la conservation des colonies d'oiseaux marins ainsi qu'à la rédaction des parties des plans de gestion concernant ces thématiques).

4. Descriptif du profil recherché

Savoirs :

- Minimum Bac+5 ou équivalent en Ecologie et en Biologie des populations avec expérience
- Compétence recherchée en ornithologie et plus particulièrement sur les oiseaux marins
- Expérience souhaitée de suivis des populations par différentes méthodes d'inventaire et de suivi de la dynamique des populations.
- Expérience souhaitée dans la gestion d'espèces introduites en milieu insulaire (chat, rat,...)
- Compétences souhaitées en bio statistiques (méthodes d'inventaires et logiciels de traitement et d'analyses statistiques)
- Compétences souhaitées en SIG

Savoir-faire :

- Capacité à coordonner et animer une équipe
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Bonne capacité rédactionnelle et de communication orale,
- Capacité de travail en extérieur et en milieu escarpé,
- Bonne condition physique et expérience de la navigation appréciée.

Savoir-être :

- Réel intérêt pour la mise en œuvre sur le terrain de protocoles de suivis scientifiques
- Autonomie et prise d'initiative
- Rigueur, attention, concentration
- Sens de l'organisation

Toute personne recrutée, quel que soit son niveau de responsabilité, est soumise, dans l'exercice de ses fonctions, aux obligations de déontologie du code général de la fonction publique (probité, intégrité, impartialité, laïcité, discrétion professionnelle, exercice exclusif des fonctions, obéissance hiérarchique, obligation de réserve)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut.

Les dossiers de candidature seront adressés **par courriel** avec accusé de réception à l'adresse suivante : recrutement@calanques-parcnational.fr en citant en objet du mail : Candidature « Chargé(fe) de mission oiseaux marins »

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement, organisé au siège du Parc national des Calanques.

Seuls les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien. La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.